

# La voix du Schumanosaure



Journal des parents d'élèves de l'école élémentaire internationale Schuman  
Contact : Schumanosaure@gmail.com

Année 4, n°3

Juin 2020

## Un nouveau responsable Périscolaire

Interview de Laurent Hugendobler, le nouveau responsable périscolaire du site Schuman, qui remplace Mme Kim.

**Depuis quand êtes-vous sur Schuman et où étiez-vous avant ?** J'ai pris le relai de Mme Kim début juin, après une transition de deux semaines où nous avons fonctionné en binôme. Je travaille pour la ville de Strasbourg depuis 2014, j'y ai démarré comme animateur. Dernièrement, j'étais Responsable périscolaire-adjoint sur le site « maternelle Vauban, conseil des XV cycle3 ».

**Comment avez-vous vécu cette prise de poste ?** Je suis content d'être à Schuman et de prendre la responsabilité de ce grand site. C'est un



cadre favorable de prendre la suite d'une directrice de site qui était appréciée par son équipe, la direction d'école et les familles. C'est aussi un défi

car il s'agit d'une équipe conséquente, et dans le contexte actuel je dois aussi gérer le pôle d'accueil situé à la maternelle

**Quelle est votre ambition pour le périscolaire Schuman ?** Le maître mot, c'est le plaisir : que l'équipe ait du plaisir à travailler, à être ensemble, et que les enfants soient contents dans ce cadre sécurisant et bienveillant. Que tous aient du plaisir à partager ces instants. Je souhaite aussi travailler sur la notion de projet, et pouvoir développer quelques nouveautés.

## Des nouvelles du conseil d'école

Le deuxième conseil d'école de cette année s'est tenu le 11 février en présence de l'adjointe à l'éducation Françoise Buffet. Les points suivants y ont été discutés :

**Sécurité routière :** Un représentant de la Police municipale participe à la discussion. Les parents soulignent les risques de la circulation pour les enfants dû au grand nombre de voitures ainsi qu'au tram, au bus et aux vélos, et au manque de places de parking à proximité. Le policier fait remarquer que l'aménagement actuel est déjà une amélioration. Les problèmes viendraient surtout du fait que certaines voitures resteraient trop longtemps au niveau de la dépose minute. Faute d'effectifs, la Police municipale ne serait pas en mesure d'être présente devant l'école régulièrement. Le Conseil discute des emplacements alternatifs de dépose minute plus sécurisée, par exemple l'aménagement d'une place à proximité comme la place d'Islande où les enfants déposés par leurs parents seraient pris en charge pour venir à pied à l'école.

**Équipements :** La ville a fait installer des Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI) dans les classes, mais il n'y toujours pas d'accès fiable à l'internet. Une rampe sera installée derrière deux portes fenêtres au deuxième étage afin d'y faciliter la circulation en fauteuil roulant.

**Cantine :** Les parents interpellent l'adjointe à l'éducation sur le fait qu'en période de grève, ils doivent parfois

payer la cantine alors que les enfants ne sont pas accueillis. Françoise Buffet explique qu'en ne connaissant le taux de grévistes effectif que le matin, il est trop tard pour annuler des repas. Ceux-ci sont déjà commandés et doivent être payés. Il est envisageable de ne pas commander de repas et d'utiliser un ticket blanc le jour de grève. Or, la cantine risque, dans ce cas, de manquer de repas pour tous les élèves.

**Vie de l'école :** La dotation pour des transports scolaires est de 109 € par classe. Le montant des coopératives est de 30 € pour les langues et de 15 € pour

le français, montant désormais dégressif à partir du 2<sup>e</sup> enfant. Sur les différentes activités (achats groupés de fournitures scolaires et kermesse), les parents-élèves ont récolté 2121 € pour l'école. La directrice explique que les enfants s'impliquent énormément dans le projet de l'éco-école, notamment la brigade verte. En discussion aussi, un projet de compost en dur qui nécessiterait l'engagement d'une vingtaine de personnes pour son entretien. Les parents intéressés peuvent se porter volontaire en écrivant à Schumamosaure@gmail.com

## Les procédures d'admission pour la rentrée 2020-2021

Pour rappel, les effectifs pour chaque langue dépendent du nombre d'élèves déclarés admissibles suite à l'épreuve d'entrée, dans la limite des capacités d'accueil de chaque enseignement de langue. Ces limites sont :

	GB	D	E	I	PL	PT	CO
Elémentaire	44	30	26	26	12	-	-
Collège	59	40	28	28	12	20	8

Effectifs maximum (quota) par langue : anglais (GB), allemand (D), espagnol (E), italien (I), polonais (PL), portugais (PT), coréen (CO).

La situation particulière de cette année a amené l'académie de Strasbourg à annuler les tests d'aptitude pour le collège et en partie pour le lycée dont les admissions ont été décidées sur dossier. Les résultats des admissions pour le collège sont sortis la semaine du 7 juin. Parmi les élèves de CM2 de Schuman ayant passé les tests pour l'entrée dans les collèges à sections internationales, nous avons 73 admis, 6 avis défavorables et 4 élèves en liste d'attente.

Après une période d'incertitude et une forte mobilisation des représentant-es de parents, les tests ont été maintenus pour la maternelle et l'élémentaire : ils se tiendront à partir de la semaine du 22 juin.

## La reprise...

Voici, sous forme de questions-réponses, quelques informations sur la période que nous avons vécue ces dernières semaines... Les règles vont à nouveau changer à partir de lundi prochain, nous vous tiendrons informé-es par mail !

**Qui a décidé des dates de reprise ?**  
C'est la Mairie de Strasbourg qui a fixé les dates de reprise des différents niveaux, pour toute la ville.

**Les locaux de Schuman sont-ils conformes au protocole sanitaire ?** Le protocole oblige les salles de classe à avoir un lavabo, du savon liquide et du papier pour s'essuyer. Comme deux salles de CM1 ne disposaient pas de lavabo, les classes ont été déplacées en salle d'anglais et en salle d'UPE2A. La demande de travaux pour équiper ces salles de lavabos a été transmise à la ville.

**Quelles sont les grandes lignes du protocole sanitaire ?** Tout d'abord le respect de la distanciation (à tout moment d'où la réorganisation des salles de classe), et le lavage régulier des mains (au gel hydroalcoolique à l'entrée de l'école, à l'eau et au savon après). Pour éviter le brassage des groupes, la cour de récré est divisée en 6, donc 6 groupes-classes descendent les uns après les autres ; et il y a 3 récréations décalées pour permettre à toutes les classes d'en bénéficier. Pas de passage de matériel de main en main, chaque enfant vient et repart avec son matériel (y compris bouteille eau et mouchoirs, livre pour lecture libre, etc.). Les tables sont décontaminées plusieurs fois par

jour, ainsi que les poignées de porte etc. **Que se passe-t-il si plus de 24 élèves d'une classe souhaitent revenir à l'école ?** Tous les élèves seront accueillis. A Schuman, environ 90% des enfants ont repris le chemin de l'école, avec quelques classe presque remplies. Le cas s'est donc déjà présenté en CM2, et la 25ème élève a été accueillie dans un autre CM2 dont les groupes n'étaient pas pleins.

**Pourquoi les cours de langue n'ont-ils pas repris en présentiel ?** Pour chaque langue, les cours obligent à réunir des élèves de différents "groupes-classe", ce qui est interdit par le protocole sanitaire actuel. Les cours de langue continuent donc exclusivement à distance.

**Pourquoi ne pas utiliser la porte arrière, ou une plage horaire plus large, pour permettre une meilleure entrée séparée des différentes classes ?** L'entrée arrière n'est pas prévue pour accueillir des élèves, cela pose des problèmes d'assurance. De même, le règlement intérieur définit les horaires d'accueil des élèves, strictement entre 8h20 et 8h30.

**Comment sera la rentrée de septembre ?** La situation évolue constamment, et un nouveau protocole sera présenté cette semaine pour le 22 juin, date où tous les élèves seront accueillis de façon obligatoire. Pour la rentrée de septembre, la ville et l'école travaillent sur différents scénarii, entre rentrée en sous-groupes ou rentrée sous sa forme habituelle.

## Et la pause méridienne ?

Ici encore, nous vous donnons des informations sur l'organisation valable jusqu'au 21 juin...

La pause méridienne (et le périscolaire type AFL) est régie par un autre protocole sanitaire. Celui-ci ressemble beaucoup au protocole sanitaire «école» mais il n'y a pas de notion de groupe étanche. Toutefois, l'organisation de la pause méridienne fait en sorte que les groupes ne se croisent pas, ou n'interagissent pas s'ils doivent un moment occuper le même espace (ex. cour de l'école).

La cantine peut recevoir 64 élèves en respectant les distances de sécurité, et en utilisant la salle prévue pour la maternelle. Vu le nombre d'élèves inscrits (en moyenne 100 par jour), il y a deux services, et un temps de désinfection / mise en place d'environ 20 minutes entre les deux. L'animatrice Rosita s'occupe de la coordination, tandis que Tyfaine gère l'entrée des classes les unes après les autres (avec lavage des mains).

Chaque groupe-classe a son animatrice. Entre midi et deux, ils sont soit dans la cour, soit à la cantine, soit dans

## Le dictionnaire !

**Reprise** : le retour à l'école que nous avons vécu en mai-juin est appelé « reprise » pour le distinguer de la « rentrée » du mois de septembre

**Présentiel/distanciel** : les cours qui ont lieu à l'école sont appelés « présentiel » alors que le suivi par les enseignant-es du travail scolaire à distance est appelé « distanciel »

**Protocole sanitaire** : il s'agit d'un document émis par le ministère de l'éducation nationale, et qui précise les règles sanitaires de la reprise

**Groupe-classe** : le protocole sanitaire implique que les enfants doivent être distant-es les un-es des autres en tout temps, et en particulier en classe. La taille des salles de classes à Schuman fait que les classes ne peuvent accueillir que 12 enfants à la fois, ce que l'on appelle le « groupe-classe ». Il y a donc 2 groupes-classe (+ quelques élèves) pour chaque classe.

**Brassage/groupes étanches** : pour limiter le brassage et donc le risque de contamination, le protocole sanitaire précise aussi que les différents groupes-classe doivent rester fixe (un enfant ne peut pas passer d'un groupe à l'autre en fonction des jours), et qu'ils ne doivent pas croiser ou partager des locaux avec d'autres groupes.

**Pôle d'accueil Schuman** : il s'agit d'un système de garde qui accueille, depuis le 15 juin, la quinzaine d'enfants de familles prioritaires de Schuman (soignant-es, d'enseignant-es, monoparentales, etc.) dans les locaux de la maternelle (avant le 15 juin, le public pouvait venir aussi d'autres écoles). Il est géré par le responsable périscolaire de site, et encadré par des animateurs-trices, ATSEM ou vacataires. Des animateurs-trices du service des sports ou culturel (musées, etc.) proposent aussi des activités.

la classe où l'animateur-trice propose des activités du type rébus, atelier danse etc.

La réservation de cantine se fait par mail auprès du responsable périscolaire de site :

Laurent.HUGENDBLER@strasbourg.eu

Le repas n'est facturé que si l'enfant est présent. Les plaintes sur la qualité des repas sont remontées à la hiérarchie.